**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel de l’Afrique du Sud**

**(16 novembre 2022)**

Merci Monsieur/Madame la Présidente.

La délégation de la République du Cameroun félicite la délégation de l’Afrique du Sud pour l’excellente qualité de son rapport au titre du quatrième cycle de l’Examen Périodique Universel présenté, suite à son dernier rapport au titre du troisième cycle de l’Examen Périodique Universel (EPU) en 2017.

Monsieur/Madame la Présidente, les progrès en matière de promotion de la démocratie, de l’état de droit, et de protection des droits de l’homme depuis l’examen du rapport au titre du troisième cycle, accomplis par l’Afrique du Sud nous obligent à dire qu’elle se situe dans une dynamique positive.

Cependant les recommandations proposées par la délégation camerounaise sont les suivantes :

* Promouvoir les droits civils et politiques ;
* Renforcer les droits économiques, sociaux et culturels ;
* Accélérer la promotion de la Non-discrimination dont sont victimes les minorités, les femmes, les personnes handicapées et d’autres groupes vulnérables y compris les migrants ;
* Renforcer la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme dans la protection des Droits de l’Homme, pour bénéficier de l’assistance technique et du renforcement des capacités.

La délégation camerounaise souhaite plein succès à la délégation sud-africaine dans ce processus d’Examen Périodique Universel.

Je vous remercie.